

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26078265***Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant**18 MAI 2026**

Pour le greffier, Greffe

N° d'entreprise : **464.971.775**
Nom **UNITAS ASBL**

(en entier) :

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : Abbaye de Chevetogne, rue du Monastère 65, 5590 Ciney

Objet de l'acte : Renouvellement de mandat d'administrateur et composition de l'OA d'Unitas

Lors de l'Assemblée Générale du 13 mars 2026 il a été acté :

- la réélection comme administrateur pour une période de six ans de :
- Monsieur Jean-Louis della Faille de Leverghem, né à Nivelles le 29 avril 1952 et domicilié rue de la Place 134, à 5190 Balâtre qui est renommé en qualité d'administrateur-Vice-Président
- Monsieur François Delooz, né le 18 février 1973 à Montegnée et domicilié Thier de la Fontaine 77, 4000 Liège qui est renommé en tant qu'administrateur

Composition de l'OA d'Unitas

Père Léon Van Luchene (Membre de droit)
 Père Lambert Vos (Membre de droit)
 Francine Dormal (Présidente)
 Axel d'Oreye de Lantremange (Trésorier)
 Chantal Moreau de Bellaing (Secrétaire)
 Jean-Louis della Faille de Leverghem
 François Delooz
 Pierre de Macar

Membres invités

Emmanuel van der Straten Waillet
 Noël Biebuyck
 Jean-François Malengreau

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).